

<b>Partie 6 : LA RÉGULATION ÉCONOMIQUE</b>			
<b>Durée indicative : 15 h (hors objet d'étude et hors période de formation en milieu professionnel)</b>			
Le marché présente des imperfections et des défaillances auxquelles il est nécessaire de remédier. L'inflation, le chômage, le développement des inégalités peuvent résulter de ces défaillances. Une régulation par le droit est indispensable afin de réduire les effets des dérèglements des marchés et de protéger le consommateur. Par la politique économique, la puissance publique intervient afin de corriger les déséquilibres, favoriser la croissance et assurer la cohésion sociale en contrôlant la répartition des revenus.			
<b>Thèmes</b>	<b>Axes de réflexion</b>	<b>Champ des connaissances</b>	<b>Propositions d'objets d'étude</b>
<b>6 - 1</b> <b>La régulation du marché par le droit</b>	<b>La régulation de la concurrence</b>	La réglementation de la concurrence Le contrôle des concentrations La concurrence déloyale	L'analyse d'une pratique jugée anti-concurrentielle et/ou d'une pratique commerciale déloyale ou trompeuse  Les autorités de la concurrence (rôle, fonctionnement, composition)
	<b>La protection du consommateur</b>	La protection lors de la formation du contrat La protection lors de l'exécution du contrat	L'analyse d'un cas de publicité trompeuse
<b>6 - 2</b> <b>La régulation de l'activité économique par les autorités publiques</b>	<b>Les politiques économiques</b>	La notion de politique économique La lutte contre les déséquilibres (inflation et chômage)	L'analyse de la composition et de la répartition des recettes et des dépenses de l'État  La mise en évidence de la part des dépenses consacrées à la politique économique d'une collectivité territoriale donnée
<b>6 - 3</b> <b>Les revenus, leur répartition et la redistribution</b>	<b>Les revenus et leur répartition</b>	La notion de revenu La typologie des revenus Les inégalités de revenu	L'impact des revenus de transfert sur les inégalités de revenus
	<b>La redistribution</b>	Les objectifs de la redistribution Les modalités de la redistribution	